



Dany Laferrière, un auteur à découvrir

CÉLINE LAMARCHE

Lorsque Dany Laferrière a gagné le prix Médicis en 2009, il avouait, en entrevue, être connu de beaucoup de gens mais être bien peu lu. C'était mon cas. J'ai commencé par lire *L'énigme du retour*, gagnant du prix Médicis. J'ai découvert un grand écrivain condamné à vivre la dualité de l'immigrant, toujours partagé entre son Haïti natal et Montréal, sa ville d'adoption depuis plus de trente ans. Lors d'un retour à Haïti après la mort de son père exilé à New-York, il retrouve son pays au prise avec la faim, la corruption, les inégalités, la chaleur, la famille retrouvée.

Il nous décrit tout cela dans un style unique : une poésie en prose ou une prose poétique. À travers un fait divers, une rencontre, il

décrit parfaitement ce pays qu'il nous est facile d'imaginer. Une belle expérience de lecture.

« *La glace brûle plus profondément que le feu mais l'herbe se souvient de la caresse du soleil* »

(*L'énigme du retour*, Boréal, 2009, page 15)

J'ai lu ensuite *L'odeur du café*, un premier roman autobiographique publié en 1991. Encore là, un style unique. De simples anecdotes du quotidien d'un enfant de dix ans vivant avec sa grand-mère nous font découvrir Haïti avec ses traditions, ses religions, son vaudou, sa dictature et la bonne odeur du café bu par sa grand-mère sur son balcon.

J'ai enchaîné avec d'autres titres : *Pays sans chapeau*, une

visite à Haïti 20 ans après son départ; *Tout bouge autour de moi*, le récit troublant du tremblement de terre de janvier 2010 à Haïti; *Je suis un écrivain japonais*, que je n'ai pas aimé; et son tout dernier *L'art presque perdu de ne rien faire* qui renferme des pages magnifiques. Ce sont des textes radiophoniques regroupés. Une lecture à déguster lentement.

J'ai bien hâte de découvrir d'autres facettes de cet auteur dans les échanges de la prochaine réunion du club de lecture de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs, lundi le 23 janvier, à 19 h 30, à la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs. Vous êtes tous invités à vous joindre à nous.

Bonnes lectures

In memoriam

NORMAND LAMARCHE

M^{me} Lucile Raymond décédait le 26 décembre 2011 à l'âge de 79 ans. Madame Raymond a toujours été très proche de la vie des citoyens puisqu'elle était l'épouse de M. Claude Boyer, ex-maire de Sainte-Anne-des-Lacs pour plus de quarante ans. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses sept enfants, quinze petits-enfants, deux arrière petits-enfants, ses frères et sœurs.

M. Rhéal Paquette s'est éteint le 7 janvier dernier à l'âge de 95 ans. Monsieur Paquette était originaire de Sainte-Anne-des-Lacs et avait été conseiller municipal de 1952 à 1979. Il laisse dans le deuil ses six enfants, douze petits-enfants, ses frères et sœurs.



M^{me} Lucile Raymond

Le Journal des citoyens offre ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

MOT DU MAIRE

Claude Ducharme

En ce début de 2012, je vous souhaite une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE, de la santé et plein de petits et grands bonheurs au quotidien! Janvier, c'est aussi la période de l'année où les citoyens reçoivent leur compte de taxe. Cette année vous recevrez votre nouvelle évaluation et je rappelle ici que cette dernière a augmenté en moyenne de 34% entre 2006 et 2012, mais qu'elle n'est pas uniforme sur le territoire. Certains verront leur évaluation augmentée plus que d'autres. Néanmoins, comme le prévoit la loi sur l'évaluation foncière, et si tel est le cas, vous avez jusqu'au mois de mai pour déposer votre avis de contestation directement à la MRC Les Pays-d'en-Haut.

Par ailleurs, en ce qui concerne le projet des tours de téléphonie cellulaire, la municipalité a identifié divers sites qui pourraient être moins problématiques que celui du 646 chemin Sainte-Anne-des-Lacs. La société Rogers étudie présentement les caractéristiques de ces sites et devrait rencontrer de nouveau le conseil d'ici la fin de janvier. Si un ou des sites offrent des possibilités réelles, alors le processus de consultation devra reprendre tel que défini par Industrie Canada.

Dans un autre ordre d'idées, le conseil a adopté en janvier un premier projet de règlement sur les nuisances. Cela concerne la vie quotidienne des citoyens : l'entreposage extérieur, le bruit, les animaux, les véhicules hors route, les plantes nuisibles, la sollicitation porte-à-porte, l'usage d'armes, les feux en plein air, etc. Le projet de règlement est disponible sur notre site internet et au comptoir et tout citoyen désireux de faire des commentaires peut nous écrire d'ici le 4 février. Le projet final sera adopté lors de la séance régulière de février.

La réalisation du plan d'urbanisme et du plan particulier d'urbanisme du centre du village suit son cours. On peut trouver le projet que le conseil a étudié en septembre dernier sur notre site internet sous l'onglet «urbanisme et règlements». Une nouvelle version faisant suite aux corrections demandées sera présentée sur notre site d'ici peu. Il y a un retard certain et il est explicable : en effet, le dépôt du nouveau plan doit être accompagné de la révision complète de tous les règlements. L'étude réglementaire est plus longue que prévue mais nous espérons qu'elle soit terminée au cours de l'été 2012. Le plan et les règlements seront alors déposés et soumis à une consultation populaire.

SERVICES MUNICIPAUX

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

ÇA PREND UN PERMIS ... OU PAS DE PERMIS?

Nous sommes en période hivernale, mais vous pensez peut-être déjà à certains projets pour le printemps. Voici donc un petit memento avant d'entreprendre des travaux.

Prenez note qu'il faut faire une demande de permis au **service de l'urbanisme** pour : une nouvelle construction; un agrandissement; des rénovations; un quai ou un radeau; un nouvel usage commercial et/ou industriel; un changement de vocation d'un bâtiment; le déplacement ou la démolition d'une construction; une enseigne; une éolienne domestique; un usage complémentaire de bureau.

Prenez note qu'il faut faire une demande de permis au **service de l'environnement** pour : une installation sanitaire ou la modification d'un système déjà existant; un puits; l'abattage d'un ou de plusieurs arbres; une coupe forestière; des travaux dans la bande de protection riveraine.

Par ailleurs, certains types de travaux ou constructions ne nécessitent pas de permis : les aménagements paysagers et terrassements; les clôtures; les haies; les murets; les abris d'hiver; les tambours; les remises à jardin de moins de 14,9 mètres carrés (160 pieds carrés).

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec les services de l'urbanisme et de l'environnement ou à consulter notre site internet.

TRAVAUX PUBLICS

BACS

Donnez un coup de pouce à nos éboueurs s.v.p. en dégageant et déneigeant bien vos bacs car s'ils ne sont pas accessibles, ils ne seront pas ramassés.

DÉNEIGER SANS ENCOMBRER

Petit rappel : un règlement municipal interdit de pousser la neige ou la glace provenant de votre terrain sur la voie publique. Veuillez vous assurer que votre entrepreneur est au courant de ce règlement.

STATIONNEMENT LE LONG DES CHEMINS

Le stationnement est interdit sur tous les chemins de la municipalité, et ce, en tout temps.

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur!

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

COURS DE CUISINE POUR ADOS : 40 \$ POUR 10 COURS!

Dès le 8 février, les autobus scolaires laisseront les participants à l'hôtel de ville pour ces cours qui amalgameront sport, cuisine par un chef qualifié, bonne bouffe et livre de recettes. Horaire : les mercredis de 15 h 30 à 19 h pour les 11-12 ans, et les jeudis de 16 h 30 à 20 h pour les 13-15 ans. Inscriptions : 19 et 20 janvier de 16 h à 20 h au sous-sol de la bibliothèque.

GLISSADE AU PARC PARENT

Une glissoire est aménagée pour tous et l'accès est gratuit. Apportez vos tubes pour des heures de plaisir. Itinéraire : chemin Fournel (de l'église) jusqu'à Godefroy, à gauche à Filion et le parc Parent sera à votre droite.

PATINOIRE

Respecter l'horaire et les règlements, c'est une question de savoir-vivre!

RAPPEL FÊTE DES NEIGES!

Surveillez la programmation dans votre boîte aux lettres. *Sleigh-ride* en forêt le 18 février, raquettes au clair de lune le 25 février, glissade au parc Parent 26 février, etc. IMPORTANT : les inscriptions s'effectueront via un formulaire en ligne à la fin de janvier. www.sadl.qc.ca

COMITÉ FÊTE NATIONALE

Nous préparons déjà la Fête nationale et recherchons des gens qui veulent s'impliquer activement dans l'organisation. Infos : 450 224-2675, poste 25.

LIGUE SOCCER AMICALE POUR ENFANTS 5-11 ANS

Pour ceux qui le désirent, des pratiques de soccer auront lieu au terrain de balle molle tous les jeudis. **Par contre, ceci est conditionnel à l'implication de parents bénévoles!** Les enfants de moins de 5 ans pourront être admis exceptionnellement. Les inscriptions auront lieu en mars. Surveillez le site internet. Infos : Denis Bertrand, 450 224-2469.

SOCCER FC BORÉAL

Ceux qui désirent du soccer plus avancé pourront s'inscrire auprès du club FC Boréal pour la saison estivale 2012. Infos : www.fcboREAL.com